

FEUILLE FÉDÉRALE SUISSE

ET RECUEIL DES LOIS SUISSES

70^e année. Berne, le 1^{er} mai 1918. Volume II.

Paraît une fois par semaine. Prix: 12 francs par an; 6 francs pour six mois plus la finance d'abonnement ou de remboursement par la poste.

Insertions: 15 centimes la ligne ou son espace; doivent être adressées franco à l'imprimerie K.-J. Wyss, à Berne.

Assemblée fédérale.

La II^e continuation de la session ordinaire d'hiver des conseils législatifs, qui s'est ouverte le 16 avril 1918, a été close le vendredi 26 avril.

Le résumé des délibérations sera publié prochainement comme annexe à la Feuille fédérale.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL

(Du 23 avril 1918.)

Le consul général du Chili à Berne, M. Ernesto *Correa*, a été transféré en Suède; jusqu'à son remplacement, M. Hermann *Locher*, vice-consul du Honduras et du Nicaragua, gérera le consulat.

(Du 27 avril 1918.)

Conformément à la proposition du comité de la fête fédérale, le produit de la vente des cartes de fête sera consacré, cette année, à « atténuer la misère provenant du chômage ». Il est prévu, en outre, d'affecter, le cas échéant, une somme de 10.000 francs au « Fonds suisse de secours en cas de dommages non assurables ».

M. le Dr Alfred *Vogt*, professeur d'ophtalmologie, à Bâle, a été nommé membre de la commission des examens professionnels des médecins, en remplacement de M. le professeur Dr C. Mellinger, décédé.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1918
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	18
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	01.05.1918
Date	
Data	
Seite	851-851
Page	
Pagina	
Ref. No	10 081 632

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.